

Enquête mobilité Guadeloupe

La Région Guadeloupe, en partenariat avec l'État, l'ADEME et l'Europe (FEDER), réalise depuis décembre 2019 et ce, jusqu'à mai 2020, une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du territoire.

Publié le 12 février 2020

Cette enquête mobilité certifiée Cerema (Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est menée pour la première fois en Guadeloupe à l'échelle de tout le territoire, elle sera réalisée par la société TEST qui prendra contact avec les ménages tirés au sort.

Qu'est-ce qu'une enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²) ?

Il s'agit d'une enquête réalisée tous les dix ans environ, concernant les déplacements quotidiens des habitants. Les résultats permettront de connaître précisément les pratiques de déplacements des habitants (à pied, à vélo, en voiture, en transports en commun, en bateau, etc.). Ce sont des données précieuses pour mesurer les évolutions des comportements et mieux organiser la mobilité de demain sur notre territoire.

Quelles sont les questions posées ?

Les renseignements fournis seront très utiles pour connaître les préoccupations de la population en matière de déplacements et étudier les améliorations à apporter aux transports en commun, à la circulation des automobiles, aux trajets en deux-roues ou à pied.

Elles portent sur la description des déplacements quotidiens, les motifs de déplacements (travail, loisirs, achats, etc.) et sur les modes de transport, utilisés la veille.

Qui sera interrogé ?

Près de 2500 ménages seront sélectionnés par tirage au sort, pour participer à cette enquête en face à face à leur domicile, sur l'ensemble du périmètre de l'archipel.

Comment se déroule l'enquête ?

L'enquêteur de la société TEST, muni de sa carte professionnelle, prendra contact avec les ménages tirés au sort, il se rendra à leur domicile. Les familles seront prévenues par courrier environ deux semaines avant l'entretien. Durant l'enquête, toutes les personnes du ménage âgées de 5 ans et plus répondront à un questionnaire sur les déplacements effectués la veille.

Combien de temps faut-il pour répondre aux questions ?

La durée de réponse au questionnaire pour tout le foyer varie de 30 à 45 minutes.

Le questionnaire est-il confidentiel ?

Oui. Cette enquête respecte la loi sur la protection des données à caractère personnel, dite règlement général sur la protection des données (RGPD). L'enquêteur demandera les noms et prénoms des personnes du ménage, mais en fin d'enquête, toutes les informations nominatives seront détruites. Les résultats seront donc traités de manière totalement anonyme et aucune exploitation commerciale ne pourra en être faite.



Contacts

Bureau de gestion de l'EMC² : Centre Saint John Perse – IFACOM

60/70 Quai Ferdinand de Lesseps

97110 Pointe à Pitre

Tél : 0590 60 84 65

Mail : emc2guadeloupe@test-sa.com

Direction des transports - Région Guadeloupe : transport.interurbain@cr-guadeloupe.fr



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER/SAINTE-ANNE/SAINTE-RAPHAËLE/LA DESBASSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LA RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle

97190 Le GOSIER

0590 48 47 47

carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00